

MÉMOIRE DE STAGE

MASTER 2R ART, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Les soutenances de stage du Master AST auront lieu :

- **Le Vendredi 29 juin 2012 – de 9h à 18h**

- **Plate-forme AST – 3^{ème} étage - Bât. P**
Grenoble INP
46 Av. Félix Viallet
38000 Grenoble

CONSIGNES POUR LA REDACTION DU MEMOIRE :

- Le mémoire, rédigé en français ou en anglais, n'excédera pas une quarantaine de pages. Il devra être concis, clair et didactique.
- Pour les descriptions d'expériences, les programmes ou les démonstrations mathématiques, des annexes détaillées pourront être jointes au mémoire.
- Pour la rédaction du mémoire : utiliser de préférence = la police ARIAL, taille de police 10
- Possibilité d'utiliser des figures, tables, graphiques.
- Par courriel au responsable du master (Claude Cadoz) **à partir du 20 juin** : Le **titre du stage**, et un **résumé de 10 lignes** mentionnant le problème traité, la méthode et les résultats. **Ce résumé** est destiné au *site Web du Master AST*.

Le mémoire (format papier) sera remis, au plus tard le mercredi 20 juin 2012 :

- ⊙ deux exemplaires (papier) du mémoire et des annexes au responsable du Master AST
- ⊙ un exemplaire (papier) à l'expert
- ⊙ un exemplaire (papier) au secrétariat du **service Relations Entreprises** de Phelma – Minatec
(Annie Ducher / bureau M 427)

Aucun retard ne pourra être accepté

LE JURY

Il sera composé de quatre personnes :

- le maître de stage
- un spécialiste du domaine
- le responsable de la spécialité AST
- le responsable de la mention IC2A

LA SOUTENANCE

Elle se compose :

- d'un exposé qui durera **25** minutes
- d'une discussion de **10** minutes
- d'une délibération du jury de **15** minutes

NB. L'horaire des présentations devra être scrupuleusement respecté.

Il est recommandé d'apporter le jour de la soutenance :

- ☞ Son ordinateur portable
- ☞ Un CD contenant une version électronique du rapport et de la présentation

Un vidéoprojecteur et un système de projection audio (HP) seront disponibles.